

CONSEIL DE QUARTIER PLATEAU-VDO

Mardi 14 novembre 2023

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Retour sur les campagnes de sensibilisation sur le civisme dans le quartier
- ❖ Projet d'actions visant à identifier les espaces délaissés afin d'embellir le quartier
- ❖ Retour sur les temps forts du quartier
- ❖ Vos idées, vos propositions pour le quartier.

Introduction

- En introduction, M. LATRONCHE a présenté les membres du bureau élus et citoyens ainsi que le déroulé de l'ordre du jour du Conseil de quartier.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- **M. LATRONCHE**
(président)
- **M. MAILLER** (arrivé
en fin de CQ)

Pour les citoyens

- **M. REUSSE**
- **Mme PETRIS**
- **Mme SIAT**

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- **M. BOULAY** (vice-
président)
- **M. GAUDIERE**
- **Mme NGANDE**
- **M. PESSOA GRIJO**

Pour les citoyens

- **Mme REUSSE**
- **Mme BOUEDEC**
- **M. ANGLARD**

HABITANTS

PRÉSENTS :

40 PERSONNES

1. Retour sur les campagnes de sensibilisation sur le civisme dans le quartier

Monsieur LATRONCHE rappelle que le bureau et les habitants volontaires ont décidé de créer un flyer afin de pouvoir sensibiliser les habitants du quartier sur les obligations légales de chacun en matière de propreté et civisme : rappel concernant l'élagage et la taille des arbres chez les propriétaires, le fait qu'il est interdit de réparer son véhicule sur la voie publique, les dates de la collecte des déchets, le plan Vigipirate toujours en vigueur devant les écoles, etc.

Il revient ensuite sur les campagnes de distribution des flyers. Celles-ci ont eu lieu en juin 2023 (boîtage et stand lors de du vide-greniers), puis au mois de septembre 2023

BILAN → 3200 flyers distribués sur le quartier.

Monsieur LATRONCHE s'assure ensuite de la bonne réception du flyer par les habitants, et de savoir s'ils ont observé des changements sur le quartier.

Habitante : Nous sommes plusieurs à ne pas avoir reçu le flyer dont vous parlez. Qui les a distribués ? (Rue de la Pipée, rue Jules Péan, Sentier des Pendants)

Réponse du Bureau : Les services Municipaux et les membres du bureau élus et citoyens.

2. Projet d'actions visant à identifier les espaces délaissés afin d'embellir le quartier

Lors des balades urbaines sur le quartier et des distributions de flyers, les membres du bureau ont pu identifier des espaces délaissés. Après que les services aient déterminé si ces espaces appartenaient ou non à la Ville, les membres du Bureau et habitants du quartier ont été invités à réfléchir sur des types d'aménagements et de plantations... **les photographies de ces espaces, des types d'aménagements et des types de plantations sont disponibles dans le PowerPoint et à la fin de ce CR.**

Ce projet se déroulera en deux temps :

1- La décoration extérieure des jardinières

Concernant cet aspect du projet les membres du bureau ont fait le choix de le proposer aux jeunes de la structure jeunesse du quartier (11/17 ans), aux enfants des écoles et centre de loisirs H. Bassis et E. Cotton, à l'association un Plateau Pour Tous et aux résidents du foyer soleil, de participer.

Le fait que le projet soit mené par des enfants et des jeunes du quartier conforte les membres du bureau et habitants sur le fait que les futurs aménagements seront respectés.

L'idée est qu'enfants et jeunes puissent décorer les jardinières du Mail de la Demi-Lune (peinture, bombe, mosaïque, pochoirs...). Ils décideront de la thématique et pourront être accompagnés par exemple d'un professeur de la Maison des Arts Plastiques.

Les membres du Bureau et habitants seront bien entendu conviés à participer à ces ateliers de travail.

2- Le fleurissement des jardinières et l'embellissement des places rue J. Villemin

Concernant les espaces de la rue J. Villemin, une concertation auprès des riverains pourra être faite. Ces espaces pourraient accueillir des œuvres correspondant aux temps forts de la Ville (fête de la musique...), des structures végétalisées.

Les ateliers de réflexion sur ce sujet ont soulevé de nombreuses questions, par exemple : quels types d'arbres pourraient être plantés ? Car qui dit arbres fruitiers dit fruits à terre, qui devra ramasser et nettoyer ? Quels types de plantes pourraient être installés ?

L'embellissement du quartier est le prochain thème de travail sélectionné par les membres du bureau : ils proposent aux habitants de s'inscrire sur cette thématique de travail. Pour ce faire, il leur faudra remplir la fiche distribuée en y précisant leur choix et en cochant la case autorisant les services à les recontacter.

Habitante : Concernant les projets d'embellissement du quartier, je trouve cela dommage qu'ils soient rapidement abimés.

Réponse M. LATRONCHE : En effet, les projets peuvent être dégradés. Nous le savons et l'objectif est justement de les intégrer à l'espace urbain. Cela passe par de la persévérance, en les refaisant jusqu'à ce qu'ils soient respectés.

Habitante : Pourrait-on mettre des ruches sur le Mail de la demi-lune ?

Réponse M. LATRONCHE : Nous prenons note de votre proposition.

Habitante au 18 Mail de la demi-lune : Je repose la question car je n'ai pas eu de réponse, le passage entre la poste et le 18 Mail de la demi-lune n'est jamais nettoyé et entretenu, à qui appartient-il ? Sur le parking situé à côté du coiffeur, les places handicapées sont systématiquement occupées par des gens qui ne sont pas handicapés, la Police Municipale compte-t-elle verbaliser ?

Réponse M. LATRONCHE : Nous vous remercions pour ce signalement. L'information sera de nouveau remontée au service dédié afin de vous apporter une réponse. Concernant les mauvais stationnements sur le parking, la Police Municipale verbalise régulièrement.

Réponse a posteriori service : Le passage situé entre le N°18 Mail de la demi-lune et la poste appartient au bailleur IDF HABITAT. L'information concernant l'utilisation du parking a été saisie sur l'application Mon Champigny sous le N° 61866.

Habitante : La barrière sur le Mail de la demi-lune est encore cassée, du coup des véhicules y stationnent.

Réponse M. LATRONCHE : Effectivement, la barrière est régulièrement mise hors d'état de fonctionnement. Nous en revenons au civisme, quand bien même il y a des difficultés de stationnement sur le quartier rien n'excuse la casse du matériel.

Réponse a posteriori service : Une demande de pose de signalisation a été faite à la DITEP (Direction des Infrastructures des Transports et de l'Espace Public) afin de rappeler que la circulation est interdite à tout véhicule sur le Mail.

3. Retour sur les temps forts du quartier

Monsieur LATRONCHE fait un retour sur les différents temps forts du quartier des six derniers mois :

-Mai 2023 : Tournoi de football au stade Solignat, organisé par l'APAC (Association Portugaise Academia Champigny)

-Juin 2023 : Plantation symbolique du 1^{er} arbre pour le futur nouveau groupe scolaire Henri Bassis

-Juin 2023 : Le vide grenier du quartier organisé par l'association un Plateau Pour Tous

-Juillet 2023 : Le traditionnel feu d'artifice de la fête nationale au parc du Plateau, 5000 campinois étaient réunis pour y assister

-Août 2023 : Journée à la mer organisée par la Ville, 46 habitants du quartier y ont participé

-Août 2023 : Le cinéma de plein air avec le film la Vie Scolaire, plus de 250 campinois réunis pour l'occasion

-Novembre 2023 : Tournoi de football inter-quartier au stade C. Solignat organisé par l'association Tous Unis, rassemblant entre 200 et 250 jeunes.

Habitante : Comment peut-on être informé de ces temps forts ?

Réponse M. LATRONCHE : Sur l'application Mon Champigny, le site de la Ville et le journal Municipal.

Réponse a posteriori service : L'application « Mon Champigny » est disponible sur tous les téléphones mobiles (Android et I-Phone) et téléchargeable sur les plates-formes Google Play Store et Apple Store, elle permet notamment de :

- > Vous informer des actualités de la ville
- > Signaler des incidents
- > Réaliser des démarches administratives et prendre des rendez-vous
- > Avoir des informations pratiques : horaires des transports, plan de la ville, météo, petites annonces...
- > Consulter l'agenda des événements

Pour signaler un problème :

- > Voirie ; Assainissement
- > Propreté ; Dépôts sauvages ; Collectes
- > Stationnement
- > Prévention des risques
- > Mobilier urbain ; Tag/affichage sauvage ;
- > Tranquillité publique

Comment faire un signalement ?

- > Signaler un incident
 - > Sélectionner une catégorie
 - > Géolocaliser : adresse
 - > Joindre une photo
 - > Rédiger un commentaire
-

Habitante : Que veut dire la réponse « intervention traitée » lorsque nous faisons un signalement sur l'application ? Car je n'ai toujours pas de réponse.

Réponse M. LATRONCHE : Cela signifie qu'elle a été envoyée au service. Vous recevrez un mail lorsque l'intervention sera réalisée.

Habitante : La zone bleue du parking du Mail de la demi-lune n'est pas respectée. L'ambulance qui me récupère ne peut même pas y stationner.

Réponse M. LATRONCHE : Les voitures « tournent » de ce que j'ai pu constater. Nous allons demander aux ASVP et à la Police Municipale d'y passer plus régulièrement.

Réponse a posteriori service : Cette information est remontée sur l'application Mon Champigny sous le N° 61867.

4. Vos idées, vos propositions pour le quartier

Habitante rue du Clos de Bourges : Il n’y a jamais de place de stationnement dans cette rue (stationnement alterné 15/15), et maintenant un côté de la rue a été choisi pour le stationnement, cela complique davantage les choses. Avec le nouveau bâtiment et un futur qui arrive, cela va être encore plus compliqué pour le stationnement. Enormément de véhicules passent par cette rue pour « couper », cela génère des bouchons. Également, la circulation à vélo est très difficile, avec des bouts de pistes cyclables par ci par là. Et la piste cyclable n’est jamais nettoyée, elle est négligée.

Réponse M. LATRONCHE : Cet enjeu peut justement faire l’objet d’un travail en atelier, dans l’optique de réfléchir ensemble à une solution. Chaque nouvel appartement dispose d’un parking. A proximité, le parking du parc du Plateau est disponible.

Habitante Rue Jules Péan : Je partage l’intervention précédente concernant le stationnement difficile sur le quartier. Dans une autre ville j’ai vu un panneau de signalisation interdisant le stationnement des véhicules de chantier et utilitaires, cela pourrait être une solution. La rue du Monument est en sens unique, il serait bien de rappeler aux habitants de l’immeuble N°109 qu’il est interdit de tourner à droite en sortant de leur parking, j’ai déjà failli me faire renverser deux fois.

Réponse M. LATRONCHE : Nous notons votre intervention. Concernant votre proposition de signalétique c’est typiquement le genre de réflexion qui serait à mener lors d’ateliers sur la thématique du stationnement.

Réponse a posteriori service :

Habitante rue de la Pipée : Mes questions s’inscrivent dans la continuité des remarques précédentes. Je constate que le stationnement est un réel sujet de tension entre les habitants depuis près de 10 ans. Les incivilités augmentent. Quels sont les leviers que nous pouvons mettre en place (aide de la Mairie, des ASVP, de la Police), en plus du flyer ? Dans notre rue le 15/15 est très difficilement respecté, on trouve parfois des véhicules garés des deux côtés pendant plusieurs jours et cela empêche le passage des camions poubelles.

Réponse M. LATRONCHE : Nous constatons comme vous qu’il y a une nécessité de travailler sur le stationnement. Comme évoqué précédemment, l’échange entre voisins permet de limiter les problèmes. Il faut instaurer du respect entre tous et tenter de créer un lien qui permettra une meilleure écoute des besoins de chacun.

Réponse a posteriori service : Cette information est remontée sur l’application Mon Champigny sous le N° 61868 (respect 15/15).

Habitant : Je souhaiterais revenir sur le projet du Grand Paris, qui va amener deux nouvelles gares dans la ville. Je pense qu’il est nécessaire de réfléchir et repenser les trajets des bus en amont afin de ne pas être pris de court.

Réponse M. LATRONCHE : Votre remarque est intéressante, je vous invite à remplir la fiche distribuée ce soir en y mentionnant votre choix de travailler sur la circulation des transports publics.

Réponse a posteriori service : Un travail est prévu en amont par Ile-De-France Mobilités pour repenser les trajets des bus avec l’arrivée future de ces deux gares.

Habitante 7 Rue Jalapa : Des véhicules se garent sur le trottoir et espaces verts, contre mon grillage et les bordures en pierre ont été cassées.

Réponse M. LATRONCHE : Nous allons vérifier à qui cet espace appartient (Ville, bailleur) afin de savoir qui doit intervenir.

Réponse a posteriori service :

Habitante Rue Jalapa : Lors des tournois sportifs au stade Solignat (généralement en mai/juin) nous sommes embêtés tous les week-ends (bruit, beaucoup de monde, stationnement en double file...). Pourrait-on rappeler aux associations qui fréquentent le stade les règles de vie ? De plus les individus venus pour le tournoi de foot ne se sont pas garés à l'endroit dédié, sur le parking visiteur. Je leur ai rappelé, et j'ai reçu des menaces en guise de réponse.

Réponse M. LATRONCHE : Nous prenons en compte vos remarques.

Réponse a posteriori service : Ces informations sont remontées à la Direction des Sports et aux ASVP (REF N°61864).

Habitant 26 Avenue de Coeuilly : Lorsque nous laissons notre voiture plus de sept jours au même endroit, nous recevons une amende de 35€. Les départs en vacances impliquent de laisser la voiture. Il y a-t-il une solution pour ne pas avoir d'amende ?

Réponse M. LATRONCHE : La loi interdit effectivement le stationnement pendant une durée supérieure à 7 jours. Je vous invite à venir participer aux ateliers de réflexion sur le stationnement.

Réponse riveraine : Lors d'un départ en vacances, vous pouvez en informer le commissariat de police et de leur transmettre votre immatriculation, vous ne serez pas verbalisé.

Membre du bureau (M.Mailler) : Il y a un problème avec les vélos, les voiries secondaires sont devenues des autoroutes. Nécessité de réfléchir collectivement à une vision d'ensemble sur les routes de Champigny, afin de proposer des alternatives à la voiture.

Réponse M. LATRONCHE : Pour l'instant on travaille sur le quartier, il n'est pas possible de traiter tout en même temps. Le schéma Directeur des Liaisons Douces a été adopté au Conseil Municipal.

Habitante Rue du Monument : Je fréquente le « parc vert » (esplanade des Droits de l'Enfant) avec mes enfants. Récemment j'ai trouvé de très nombreux papiers (contenants de drogues), mes enfants ont failli porter les papiers à leur bouche, je n'ose plus aller en bas. La passage (voute) entre le Mail de la demi-lune et l'esplanade des droits de l'enfant pourrait-il être fermé ?

Réponse M. LATRONCHE : Effectivement il y a du trafic sur le Plateau. Un travail est mené sur ce sujet. Il y a quelques mois les forces de l'ordre ont effectué une descente et saisi de la drogue, des gens ont été arrêtés. Un travail commun entre la Police Municipale et la Police Nationale se met en place.

Réponse M. HACHAY (Bailleur) : Ce passage sera condamné d'ici la fin de l'année 2024, il n'y aura plus de passage possible.

Réponse a posteriori service : Cette information est remontée auprès du service dédié. Le passage est condamné depuis le 05/12.

➔ **Les remarques et propositions des habitants ont permis l'établissement de futurs thèmes de réflexion pour le quartier :**

- Le stationnement
- La circulation (incluant les transports publics)

5. En conclusion

Monsieur LATRONCHE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint présenté ce soir est disponible sur la plate-forme « Je Participe » :

➔ <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Rappel de l'adresse vie des quartiers (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr). Pour les problématiques personnelles, rappel des rencontres des élus sur les marchés mais aussi du numéro vert 0805 700 500 et l'adresse mail dédiée (numeroverte@mairie-champigny94.fr) ainsi que l'application « Mon Champigny ».